

Formation des directeurs syndicaux et du personnel des bureaux administratifs

Près de 60 personnes regroupant le personnel des bureaux administratifs de district et les directeurs syndicaux se sont réunies à Drummondville les 2 et 3 mai dernier pour recevoir une formation sur les nouvelles dispositions de la politique de gestion EMP.PLAC.-31.

Sur la photo ci-dessous, nous constatons que le formateur retient l'attention des participants.



La formation offerte à la partie patronale et à la partie syndicale en un même lieu avait pour but, entre autres, que tous reçoivent la même information afin de réduire le risque d'interprétations divergentes lors de la mise en application des nouvelles dispositions.

Aussi, des groupes de travail composés du personnel des bureaux administratifs et des directeurs syndicaux ont été créés par district afin de travailler à résoudre des mises en situation. En plus d'être formateur, cet exercice a permis aux deux parties d'échanger leurs points de vue sur les différents aspects de la dotation.

Nous avons également profité de l'occasion pour élaborer une liste de questions qui pourraient survenir à la suite de la publication des nouvelles dispositions. Celle-ci servira à produire une foire aux questions qui sera accessible à tous les membres de la Sûreté du Québec.

Jocelyn Boucher

Vice-président aux Ressources humaines APPQ